



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 avril 2024
(Date de convocation 05 avril 2024)

Délibération N° 20240411 - 1

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thierry Ribeiro, M. Thibaut Maurin, Mme Viviane Torné, Mme Sarah Laguerre, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, Mme Aurore Ville, Laurent SANTUCCI, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents : M. Etienne Lay : procuration donnée à M. Alexandre PUJO-MENJOUET ; M. Sylvain Saligot : procuration donnée à M. Thibaut MAURIN, M. Jean-François Rabaud : procuration donnée à Mme Viviane Torné
Mme Charlotte Foubert : procuration donnée à : Mme Aurore Ville, M. Benjamin Soucaze-Soudat.

Secrétaire de séance : Mme Mélissa Pujo-Menjouet

Objet : SUPPRESSION DU POSTE DE COMMUNICATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Le Maire rappelle à l'assemblée que le besoin de la commune a évolué concernant les missions de communication, et étant donné le recrutement d'un agent à temps partiel sur un cadre d'emploi d'adjoint administratif pour remplir cette mission ; il propose de procéder à la suppression de l'emploi de chargé de communication à temps plein de catégorie B, au grade de technicien principal 2ème classe, relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- **Article Unique** : supprimer l'emploi de chargé de communication à temps plein de catégorie B, au grade de technicien principal 2ème classe, relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Date affichage : 15/04/24

Fait pour extrait conforme
Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet